



Réunion comité ; 2016/17

PV de la REUNION CLUBS 28/03/2017

Présents : Bastien HEINZLE, François LE CALOCH, Agnès PINO, Charlie HURION, Patrice JOLITON, Philippe BELLEGARDE, Isabelle VIGNERESSE, , Laurent GOURDON, Fabien LORY, Alexandre GRAVILLON et Michèle MAUME

Invités : M SIUTAT (Président FFBB), M FAGUET (Président Ligue), M LAFRIQUE (Vice-Président CDOS), M DAULNY (Vice-Président Conseil Départemental), M SAVOURAT (Conseiller Départemental), Claude DUQUERROY, Rémi DUMAS, Hervé PIERON et Pauline COLLIN

Clubs : Dun, Ahun, Benevent, Lavaufranche, Gouzon, St Vaury, Châtelus, Aubusson, Bonnat, Bourgneuf, Guéret, Auzances, La Souterraine

Excusés : Christophe VIGNERESSE, Laëtitia LAVAUD, Measnes, Chambon, RENAULT Guéret, CREDIT AGRICOLE ainsi que Messieurs ARQUI, AUGIER et AGEORGES du CNDS

Bastien HEINZLE ouvre la réunion en précisant le caractère « exceptionnelle » de cette réunion, en la présence de M SIUTAT Président de la Fédération Française de Basket et des élus du département. Il évoque le mode pyramidal de la fédération de basket (Comité, Ligue, Fédé'), la présence de ce sport sur quasi tout le département, ainsi que le financement (par les licenciés, les partenaires institutionnels ainsi que les aides publiques)

François LE CALOCH présente à l'assemblée la Convention Pluriannuelle d'Objectifs. Avant de développer ce sujet, il remercie les membres du Comité pour le travail fourni. Il réalise un état des lieux du basket creusois puis explique les objectifs de cette CPO, le budget du Comité et conclut sur les axes visés pour cette nouvelle olympiade.

Bastien HEINZLE remercie François puis donne la parole aux invités.

M FAGUET met en avant le bon travail réalisé pour la présentation de la CPO et tout le travail qui a été fait pour réaliser cette Convention.

M SIUTAT annonce tout d'abord sa joie d'être présent dans notre département. Il rappelle que pour qu'un petit comité comme le nôtre puisse s'en « sortir » il doit travailler ensemble et que tout le monde doit en être acteur. C'est un travail d'équipe qui rassemble tous les licenciés creusois. Il insiste également sur le bénévolat et son importance. Il évoque ensuite le basket français et les bons résultats des équipes nationales, qui entraîne la venue de nouveaux licenciés.

M SIUTAT explique les rôles de la Fédération et la délégation que lui a donné le ministère pour organiser ce sport avec deux grandes missions :

Préparer les équipes nationales et cela dès le plus petit niveau et le plus jeune âge (détection et formation du joueur)

Animer les territoires avec une délégation aux ligues et aux comités pour gérer leurs championnats.

Il passe brièvement sur le sujet de la réforme territoriale et insiste sur le travail d'équipe une nouvelle fois important pour y arriver (harmonisation des tarifs, des règlements).

Il rappelle que l'un des vœux de la Fédération est d'éviter les fusions de clubs, il vaut mieux plusieurs petites équipes, qu'une seule grosse.

M SIUTAT précise que la Fédé travaille sur des solutions adaptées au basket rural mais aussi sur le monde urbain.

Pour lui un des problèmes récurrent est la considération envers les arbitres. Il rappelle que les arbitres sont des licenciés de clubs et non d'un monde arbitral ! Que c'est donc au club de gérer leurs arbitres et que c'est un engagement mutuel !

Pour finir il complète la CPO et le sujet du sport santé, du 3x3... en évoquant la société actuelle et sa demande de sport différent et plus « simple ».

M DAULNY remercie M SIUTAT de sa présence et les présidents de leur travail effectué.

Il évoque lui aussi les soucis liés à la réforme territoriale et notamment les problèmes de déplacement et de temps.

Il se réjouit que la CPO réponde totalement aux objectifs du Conseil Départemental.

Il termine en expliquant la complexité pour nos communes rurales d'avoir des équipements adaptés et des créneaux horaires flexibles pour accueillir nos jeunes.

M LAFRIQUE excuse le Président du CDOS pour son absence mais l'en remercie car cela lui a permis d'être présent ce soir et de « découvrir » ce comité et notre fonctionnement.

Il remercie M SIUTAT de sa venue, qui est « exceptionnelle » et qui fait plaisir.

Il apprécie également le travail fait sur la CPO mais aussi tout le travail évoqué des bénévoles.

Il fait le lien avec « son » sport (football) et évoque les mêmes problèmes liés à la nouvelle réforme territoriale.

La parole est ensuite donnée aux représentants des clubs et aux membres du Comité.

Gilles COUEGNAS (Guéret) questionne M SIUTAT sur la charte de l'arbitrage et le calcul des pénalités financières.

M SIUTAT explique que cette nouvelle charte a été effective que la saison passée et que forcément des rectifications sont à faire.

Il a été décidé de faire ce système afin d'éviter tout « profit » pour les comités et de choisir qui devait avoir des sanctions ou non (financières et sportives).

De plus, la Fédé a eu quelques soucis informatiques courant septembre, ce qui a compliqué les choses. Cette nouvelle charte permet à tous d'être sous le même règlement. Et les pénalités sportives ont disparu.

L'argent est versé à la FFBB mais celle-ci reverse la moitié aux comités départementaux et l'autre moitié est reversé aux clubs qui sont dans le dispositif au niveau de la charte.

Bastien HEINZLE insiste sur le problème que nous sommes « jugés » sur les championnats régions pour nos jeunes alors que nous n'avons pas la possibilité de réaliser un championnat départemental comme il devrait être.

M SIUTAT reconnaît nos difficultés mais le vœu de la Fédération est une charte unitaire !

M FAGUET rappelle que les différentes versions des chartes arbitrales ont toujours posés soucis.

M SIUTAT annonce qu'une deuxième version va être bientôt présenté et qu'une troisième version suivra.

M FAGUET prend rapidement la parole ensuite pour remercier M SIUTAT et félicite le travail du Comité.

Il informe que 98% de son travail actuel est sur la réforme territoriale et les réunions qui en découlent (CCR)

M SIUTAT évoque une demande qu'il a reçu au sujet d'un surclassement d'un jeune joueur creusois, hors catégorie.

Il en comprend la demande mais refuse tout exception. Il privilégie la santé des jeunes joueurs.

M FAGUET rappelle que le Docteur responsable de la Ligue est simplement contre les surclassements et que l'on doit laisser les jeunes joueurs évoluer dans leur catégorie et ne pas « forcer » leur croissance et ainsi prendre des risques.

Philippe BELLEGARDE regrette cette volonté car certains joueurs ne peuvent pas jouer car ils n'ont pas d'équipes

M SIUTAT et M FAGUET sont conscient de ce problème mais ne veulent prendre aucun risque sur la santé des joueurs.

François LE CALOCH rappelle que les clubs dans ce cas doivent communiquer et « s'arranger » pour le bien des joueurs.

Claude DUQUERROY félicite de l'idée de se rapprocher de la Haute Vienne pour réaliser un championnat commun et espère que cela va rapidement se mettre en place.

M FAGUET trouve cette idée est saine et formatrice pour tous !

Bastien HEINZLE précise que si cela se met en place les clubs pourront à nouveau faire des ententes car se sera en championnat inter-département.

Claude DUQUERROY rappelle que ce sera d'autant plus important que la Dordogne se rapproche de la Corrèze pour faire de même.

M FAGUET explique le choix de la Ligue de faire « seulement » des championnats régions par manque d'équipes ...

M SIUTAT pose la question du rapprochement avec Montluçon ? que la Fédération ne se butte pas sur des zones géographiques mais que les kilomètres sont bien évidemment plus important .

M FAGUET évoque les deux dérogations déjà mise en place pour deux clubs de Dordogne.

Il rappelle également que pour l'instant rien n'est décider concernant les championnats jeunes et que toutes les solutions sont examinées.

François LE CALOCH explique que ces nouveaux championnats ne seront effectifs de toute façon qu'en 2018, car les décisions de montées et de descentes ne sont pas encore prises et qu'elle seront donc effective qu'en fin de saison 2017-2018.

Il annonce également aux clubs qu'il va renvoyer les statuts concernant les ententes ainsi qu'un point sur les licenciés dans chaque club afin que des solutions soient trouvées.

Les Présidents remercient les personnes présentes et clôturent cette réunion.

Prochaine réunions :

Jeudi 13 Avril 20h

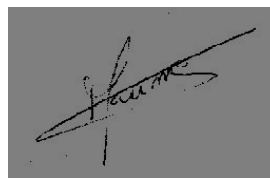
Les co-Présidents,



F. LE CALOCH

B. HEINZLE

La secrétaire



M. MAUME